

**Réponse du Conseil administratif du 17 septembre 2025 à la motion du 28 octobre 2020 de M<sup>mes</sup> et MM. Philippe de Rougemont, Laurence Corpataux, Anna Barseghian, Alain de Kalbermatten, Joëlle Bertossa, Pierre-Yves Bosshard et Rémy Burri: «Genève rénove: programme pour inciter les propriétaires à isoler leurs bâtiments».**

*TEXTE DE LA MOTION*

Considérant:

- l’objectif de la Ville de Genève de réduire de 60% les émissions de CO<sub>2</sub> de la ville d’ici à 2030;
  - la première place du logement (chauffages) parmi les secteurs émetteurs de CO<sub>2</sub>;
  - le plan de rénovation des bâtiments et de sortie du mazout pour les bâtiments appartenant à la Ville;
  - la nécessité de voir les mêmes objectifs climat atteints sur les bâtiments appartenant à des privés;
  - l’exemple du programme Onex rénove mis sur pied par la municipalité d’Onex dès 2016 pour démarcher les propriétaires privés et déclencher des rénovations thermiques;
  - l’exemplarité de ce programme qui met à la disposition des décideurs et décideuses de l’immobilier un panel de prestataires de services pour les aider à mettre en œuvre un projet de rénovation;
  - la conclusion du rapport «Onex rénove – retour d’expérience» (2018) qui constate une multiplication par dix du taux de rénovations des bâtiments situés sur la commune et appartenant à des privés;
  - l’exemplarité de ce programme, désormais répliqué par Lancy,
- le Conseil municipal demande au Conseil administratif de:
- mettre sur pied un programme inspiré par Onex rénove poursuivant le même objectif;
  - présenter au Conseil municipal le programme Genève rénove dans les meilleurs délais dans le but de pouvoir atteindre les objectifs climat pour 2030.

## RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

La Ville de Genève subit de plus en plus les effets du changement climatique. Les fortes chaleurs ayant conduit au déclenchement de deux alertes canicule de niveau 3 pour l'année 2025 en sont une illustration parmi tant d'autres.

Si l'objectif de maintenir une augmentation de la température moyenne à +1,5°C semble désormais inatteignable, chaque dixième de degré compte. Les impacts du changement climatique vont s'accroître avec le réchauffement mondial et plus la réduction effective des émissions sera tardive, plus les effets négatifs seront importants.

Tel que mentionné dans la présente motion, le secteur du bâtiment est un gros contributeur aux émissions de gaz à effet de serre. L'activation «énergie et bâtiment» du plan climat communal représente en effet à elle seule près d'un tiers des émissions du territoire de la Ville de Genève.

Conscient de l'importance du rôle qu'ont les administrations communales à l'égard de leurs administrés, le Conseil administratif a décidé, dans le cadre de la Stratégie climat, d'inciter les propriétaires situés sur son territoire à rénover les bâtiments grands consommateurs le plus rapidement possible.

Cette décision se traduit par l'intégration du programme «Genève rénove» auquel participent déjà les communes de Carouge, du Grand-Saconnex, de Lancy, de Meyrin, d'Onex, de Vernier et de Versoix.

Dans un premier temps, un pilote d'une année va être conduit afin de vérifier l'intérêt de la démarche en Ville de Genève et de calibrer, cas échéant, les besoins nécessaires à l'accompagnement de cette démarche à plus long terme.

Le programme du pilote réalisé par la Ville de Genève pourra être présenté au Conseil municipal dans le courant de l'automne 2025. Il sera largement basé sur les actions qu'ont prévu de réaliser les communes qui y participent déjà et qui travaillent actuellement au programme 2026. Un bilan du pilote sera établi à la fin de l'année.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:  
*Gionata Piero Buzzini*

La conseillère administrative:  
*Marjorie de Chastonay*